



NÉGOCIATIONS SALARIALES BRANCHE AFB : FO BANQUES ET SOCIÉTÉS FINANCIÈRES CLAQUE LA PORTE

Ce jour, se déroulait la deuxième et dernière séance de négociation salariale de la branche AFB.

Si, certes, cette négociation se déroule dans une période de troubles et de crise pour notre profession, elle se déroule tout de même dans un contexte où des banques françaises continuent à produire d'importants bénéfices.

Lors de la première séance de négociation, l'AFB était venue les mains vides ou avec seulement une proposition d'augmentation des minima de branche de 1,5 %.

Porte-parole des légitimes revendications des salariés qui sont tout de même, EUX, à l'origine des bénéfices des banques, FO Banques et Sociétés Financières avait revendiqué :

L'arrêt des suppressions de poste dans notre profession. **(NON)***

L'activation de l'article 42.3 de la convention collective et une augmentation générale des salaires de 3 % pour couvrir l'inflation. **(NON)**

Une revalorisation de la grille des minima de branche de 5 %. **(NON : 2 %)**

Un salaire minimum de 23 000 € pour les techniciens. **(NON)**

Un salaire minimum de 36 372 € pour les cadres soit le plafond de la Sécurité Sociale en 2012. **(NON)**

Un passage de la GSI prévue par la convention collective à 5 % de façon pérenne. **(NON, juste passage du seuil à 34 000 €)**

La mise en place du chèque transport dans l'ensemble des banques de la profession pour tous les salariés qui ne disposent pas de la prise en charge de 50 % de leurs frais de transport en commun. **(NON)**

La mise en place de mesures d'urgence concernant l'égalité Femme/Homme, car les statistiques le prouvent encore cette année dans notre profession, les femmes gagnent toujours moins que les hommes à poste équivalent ! **(NON)**

La délégation patronale AFB est venue de nouveau les mains vides (voir réponses de l'AFB à nos revendications en rouge plus haut)*, alors que dans le même temps les patrons des banques se sont augmentés de 10 % voire plus !

Il faut savoir que les minima sont tellement bas dans notre branche que le premier échelon est quasiment au smic et que les minima sont maintenant tellement décrochés de la réalité que l'augmentation de 2 % ne touchera qu'une poignée de personnes ! C'est de la provocation !

FO Banques ne peut cautionner ce simulacre de négociation uniquement pour répondre aux obligations de la convention collective sans réelle volonté de négocier.

La délégation FO Banques a donc quitté, seule, les négociations condamnant cette attitude dédaigneuse du patronat bancaire vis-à-vis des salariés.

Pourtant au quotidien, ils œuvrent à produire des bénéfices dans des établissements bancaires où les conditions de travail sont de plus en plus dégradées et où les inégalités salariales et de redistribution sont de plus en plus criantes.

Pour FO Banques, les salariés des banques méritent un tout autre traitement et une plus juste redistribution des bénéfices, vers les salariés et non essentiellement vers les actionnaires et les dirigeants.



FO Banques et Sociétés Financières ne signera pas un accord qui s'assimile plus à de la provocation et du dédain que de la reconnaissance du travail effectué par les salariés de notre profession.

FO Banques et Sociétés Financières ne cautionnera pas cette politique salariale de centaines de milliers, voire de millions d'euros pour les uns et des miettes pour les autres.

Nous vous invitons à nous rejoindre
et à combattre cet état de fait en adhérant
à FO Banques et Sociétés Financières.



Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section fédérale du CREDIT
Paris, le 22 novembre 2011

FO Banques et Sociétés Financières condamne les licenciements boursiers !

Les semaines passent et les annonces se suivent, les marchés et agences de notations continuent de bousculer les banques françaises en Bourse.

Les annonces de nos patrons sont malheureusement de nouveau les mêmes : le retour aux licenciements boursiers.

Quel que soit le niveau des résultats des banques françaises, elles continuent les suppressions d'emplois ou non-remplacement de départs, pour faire plaisir aux actionnaires et aux marchés financiers.

Pour FO Banques et Sociétés Financières, il s'agit de licenciements financiers qui s'avèrent n'être que des variables d'ajustements sans perspectives économiques autres que dégrader des résultats à court terme et servir des dividendes.

FO Banques et Sociétés Financières dit stop à ces diktats et demande l'arrêt de ces plans de suppressions de postes en France, mais aussi partout en Europe.

Il est trop facile d'utiliser les législations étrangères moins protectrices qu'en France afin de mettre à la porte les salariés.

Parler de départs volontaires nous semble une usurpation de ce qu'est la réalité, lorsque l'on sait que dans un pays comme la Grèce les salariés européens vont subir la fermeture des implantations BNPP en n'ayant quasiment aucune chance de retrouver du travail.

Ne nous y trompons pas, si ces derniers jours les banques françaises ont publié des résultats au troisième trimestre en recul, par rapport à l'année passée, ils restent « confortables » (700 millions d'euros pour BNPP, plus de 600 millions pour la Société Générale) et ne justifient nullement les centaines de suppressions de postes annoncées.

FO Banques et Sociétés Financières est solidaire de tous les salariés des groupes bancaires et revendique également la redistribution aux salariés des substantiels bénéfices des banques.

A BNPP, Société Générale, Crédit Agricole S.A.,... FO Banques dénonce l'indécence des suppressions d'emplois alors que les bénéfices sont là et qu'il faudrait simplement « maîtriser l'appétit des actionnaires et oublier le sacro saint ROE de 15% ». A suivre.

Pour FO Banques
Sébastien BUSIRIS
Responsable Fédéral